

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au premier trimestre, les économies réalisées pour les écoles sont estimées à 1,6 million de dollars (M\$).

Elles sont surtout attribuables au retrait par Enbridge Gas d'une demande visant un grand projet d'immobilisations. Comme c'est le cas depuis plusieurs trimestres, la pandémie a retardé l'examen de nombreuses demandes, mais cela tombe bien, car l'étude de la demande d'Ontario Power Generation (OPG) concernant ses tarifs sur cinq ans mobilise l'essentiel des ressources de la Commission de l'énergie (et de nos propres ressources).

La demande d'OPG retiendra encore l'attention au cours des deux prochains trimestres, tout comme le plan qu'Enbridge devrait déposer pour ses programmes de conservation des six prochaines années. Nous comptons jouer un rôle de premier plan dans ces deux dossiers. L'examen de plusieurs autres demandes – concernant les tarifs d'Enbridge pour 2021, ceux de quelques distributeurs d'électricité et les tarifs de transport de Nextbridge – est en grande partie terminé, et nous n'attendons plus que les décisions de la Commission de l'énergie.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Enbridge Gas – Tarifs de distribution – 2021.

Une fois de plus, Enbridge demande des hausses de tarifs pour couvrir des dépenses en immobilisations excessives concernant deux projets, l'un de 124 M\$, l'autre de 29 M\$. Ce dernier serait entièrement financé par la hausse des revenus d'Enbridge, mais l'entreprise n'en demande pas moins des hausses de tarifs afin de conserver pour elle-même ses revenus additionnels au cours des prochaines années. Quant au premier projet, plus considérable, Enbridge demande de modifier les catégories de clients qui en feraient les frais, ce qui entraînerait des hausses de tarifs pour les écoles du Sud-ouest de l'Ontario. Nous nous opposons à ces deux projets.

Nous avons déposé nos derniers arguments en mars, et la Commission devrait rendre sa décision au troisième trimestre.

Enbridge Gas – Programmes de conservation.

À la fin de mars, Enbridge n'avait toujours pas déposé son plan de gestion axée sur la demande pour la période de 2022 à 2027, qui devrait prévoir des dépenses d'environ 1 milliard de dollars. Il semble maintenant que ce processus sera retardé

et que l'approbation des dépenses pourrait être reportée jusqu'au quatrième trimestre de cette année, sinon jusqu'au premier trimestre de 2022.

Enbridge Gas – Planification intégrée des ressources.

Les audiences sur l'ambitieux programme d'immobilisations proposé par Enbridge alors que le Canada est promis à un avenir faible en carbone ont pris fin en mars, et les parties présenteront leurs arguments en avril. Quel est l'enjeu dans ce dossier? Des dépenses additionnelles s'élevant en moyenne à 1,4 milliard de dollars par année, essentiellement pour des gazoducs ayant une vie utile de 40 ans. Or, certains de ces actifs risquent fort de devenir inutiles à mesure qu'il deviendra de moins en moins acceptable de brûler des combustibles fossiles en Ontario.

Les groupes environnementaux et les groupes de clients, dont nous sommes l'un des principaux porte-parole, demandent à la Commission de l'énergie d'établir des exigences afin de réduire les dépenses pour de nouvelles infrastructures gazières grâce à des mesures de conservation et à d'autres solutions de rechange à la construction de gazoducs. Notre ferme position à ce sujet a déjà amené d'autres parties à renforcer leurs propres

positions, mais la seule décision qui compte vraiment, celle de la Commission, ne devrait pas être connue avant le troisième trimestre. Nous en sommes sans doute à la première d'une série d'étapes qui amèneront Enbridge à modifier ses stratégies de dépenses.

Enbridge Gas - Déplacement d'un gazoduc dans le secteur riverain de Toronto. Enbridge a retiré sa demande concernant un projet de 70 M\$ pour déplacer un gazoduc franchissant la rivière Don à Toronto. L'entreprise pourrait toujours déposer une nouvelle demande pour ce projet, mais il est maintenant moins probable qu'elle le fasse. En effet, en réponse à nos pressions et à celles d'autres intervenants, la Commission de l'énergie a défini des attentes que toute nouvelle demande devrait remplir.

Le retrait de cette demande a procuré de faibles économies aux écoles. Comme leur part du coût du projet s'élevait à environ 1,2 M\$, elles ont évité des hausses de tarifs d'à peu près 100 000 \$ par année.

Enbridge Gas - Remplacement du gazoduc St. Laurent à Ottawa. Ce projet de 122 M\$ vise à remplacer un gazoduc de l'est d'Ottawa qui, d'après Enbridge, devient trop vieux. La demande regroupe les deux dernières étapes d'un plan pluriannuel de remplacement des infrastructures dans ce secteur. Dans nos interventions, nous allons demander si le projet est nécessaire, si le moment est bien choisi pour le réaliser, et si l'on ne pourrait pas en diminuer le coût en réduisant la consommation de gaz dans le secteur. L'examen de la demande vient à peine de commencer, et il est peu probable que la Commission rende une décision avant le quatrième trimestre.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2022-2026. Un peu moins de la moitié de l'électricité consommée dans les écoles provient des centrales hydroélectriques et nucléaires réglementées d'OPG, à un coût annuel de plus de 80 M\$. Cette demande d'OPG couvrant la période de 2022 à 2026 ferait grimper les coûts des écoles de près de 40 M\$ sur 5 ans – et ce,

même si les tarifs de production d'hydroélectricité sont gelés et qu'une loi prévoit le report d'une partie des hausses de tarifs pour l'électricité provenant des centrales nucléaires.

Il est certain qu'OPG a pris des mesures pour mieux maîtriser ses coûts, mais la remise en état de la centrale de Darlington et la fermeture prévue de celle de Pickering exercent des pressions à la hausse sur ses coûts. De plus, OPG demande l'autorisation d'accroître de plus de 100 M\$ par année les bénéfices provenant de ses tarifs.

Toutes les parties ont déposé leurs questions écrites en mars. Au cours du deuxième trimestre, elles participeront à une conférence technique, déposeront leurs propositions et tenteront de négocier un règlement. La Commission de l'énergie tiendra des audiences et recevra les arguments des parties au troisième trimestre, et elle rendra probablement sa décision vers la fin de l'année.

Hydro One - Inclusion d'impôts fictifs dans les tarifs. La Commission de l'énergie va mettre en œuvre la décision de la Cour divisionnaire de l'Ontario autorisant Hydro One à faire payer par ses clients des impôts de 2,6 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années – et ce, même si l'entreprise ne versera pas ces impôts.

À l'encontre de nos propositions, qui étaient appuyées par d'autres groupes de clients, la Commission mettra en application la proposition de Hydro One. Les conseils scolaires devront donc payer chaque année pour chaque école une somme supplémentaire d'environ 500 \$ au cours des deux prochaines années, et d'environ 90 \$ à compter de 2022.

Nextbridge Infrastructure - Tarifs de transport - 2022-2031. Nouvelle venue dans le domaine du transport d'électricité, cette entreprise est une filiale d'Enbridge qui a construit une nouvelle ligne de transport de 770 M\$ au nord du lac Supérieur et qui demande maintenant l'approbation de ses tarifs pour les 10 prochaines années. Les montants approuvés seront incorporés aux tarifs de transport figurant sur les factures d'électricité des écoles de 2022 à 2031. Nextbridge propose des tarifs de 548 M\$ sur cette période, dont environ 9 M\$ pour les écoles.

Nous ne nous opposons pas à la récupération de coûts raisonnables, mais la proposition de Nextbridge lui permettrait de récupérer de 50 M\$ à 100 M\$ de plus que le montant que nous jugeons raisonnable.

Notre avocat Mark Rubenstein fait office d'intervenant principal dans ce dossier. La Commission de l'énergie a tenu trois journées d'audiences à la fin de mars, et les parties déposeront leurs arguments en avril et en mai. La Commission devrait rendre sa décision au mois d'août.

Newmarket Hydro – Tarifs de distribution – 2021. Cette affaire est importante même si la somme en jeu est peu considérable. L'entreprise, qui a des revenus tout à fait suffisants, demande l'autorisation de remonter dans le temps en justifiant une hausse de tarifs par des dépenses effectuées il y a plusieurs années. Nous avons fermement exprimé notre opposition de principe à cette proposition.

Autres distributeurs. Tous les distributeurs qui devaient demander des hausses de tarifs pour 2021 l'ont maintenant fait. Comme l'arriéré des demandes commence à se résorber, sept autres entreprises devraient bientôt demander des hausses pour 2022, mais certaines d'entre elles ont déjà reporté le dépôt de leurs demandes. Les premières demandes pour 2022 devaient être présentées au deuxième trimestre; elles ont été reportées, mais on s'attend quand même à les recevoir au troisième trimestre.

Les demandes de Halton Hills Hydro, Oshawa Power, Burlington Hydro et PUC Distribution ont fait l'objet de règlements qui ont permis aux écoles d'économiser en tout 400 000 \$. Les demandes de North Bay Hydro et Espanola Regional Hydro sont toujours à l'étude.

AUTRES QUESTIONS

Cadre pour l'innovation énergétique. C'est ainsi que s'appelle désormais la consultation sur la rémunération des entreprises de services publics. Un groupe de travail vient d'être établi, et notre avocat Jay Shepherd y siègera parmi les représentants des clients. De plus amples détails

sur la portée et le calendrier des travaux devraient être communiqués en mai.

Coûts liés à la COVID-19. Les parties ont présenté leurs propositions sur la récupération des coûts additionnels et des manques à gagner attribuables à la pandémie de la COVID-19. À la suite des propositions que nous et d'autres groupes avons soumises, ainsi que du rapport présenté par le personnel de la Commission au quatrième trimestre de 2021, les entreprises de services publics ont commencé à adopter des positions moins tranchées. La Commission devrait publier un énoncé de politique au deuxième trimestre.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Ted Doherty (tdoherty@oesc-cseo.org)
Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)
Mark Rubenstein (mark@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org